

## RESPONSABLES DE ZONES

Quatre types de poste ont été choisis au sein de la fonction responsable de zone. Ils sont triés dans ce dossier selon l'importance hiérarchique et le niveau de responsabilité, en commençant par le plus bas. Cela va du responsable de zone à l'échelle locale au directeur de département, responsable de toutes les opérations internationales. Chaque fois, ces profils « type » s'appuient sur des postes existants au sein d'ONG ou d'associations. Les postes demeurent donc un minimum *incarnés*, que ce soit dans un domaine pour le premier (action socio-éducative) ou une région pour le troisième (Amérique latine), selon leur origine. Conserver cette mise en situation des profils de poste évite de ne rester que dans des termes très généraux et peu évocateurs, qui se répèteraient d'un poste à l'autre.

On peut cependant faire une synthèse des caractéristiques générales de la fonction Responsable de Zone, quels que soient le niveau de responsabilités dans la hiérarchie de l'ONG :

- Le responsable de zone se situe hiérarchiquement au-dessus des responsables de programmes. Son rôle est donc de **coordonner l'ensemble des programmes** placés dans la même zone géographique. Evidemment, selon les structures, cette zone peut varier du simple réseau de communes au continent. Il doit dans tous les cas veiller à ce que les différents programmes, qui regroupent un ensemble de projets, **œuvrent de concert dans la même perspective**.
- En ce sens, il est apte à justifier chacun d'eux, et doit prendre soin de leur **adéquation avec l'esprit** de l'association. Il doit donc adhérer parfaitement aux **valeurs de l'association**.
- Il prend part à la réflexion de la direction et participe aux **définitions et orientations de la politique globale** de l'ONG.
- Il a une bonne connaissance de ses programmes et peut justifier chacun d'eux. Il doit donc se **confronter régulièrement au terrain**, connaître les spécificités des différents programmes dont il a la charge, leurs chefs d'équipes, autant que possible leurs employés.
- Il représente l'association sur le terrain, et assure les **relations diplomatiques** avec les autorités locales. Dans la mesure du possible, il veille à la **collaboration** de ses équipes avec l'État sur place.
- Il est garant de la **sécurité** de ses équipes et prend les décisions adéquates en cas de crise politique (rapatriement des expatriés...).
- Supérieur hiérarchiquement des chefs de programme, il assure un rôle de **manager**. Il veille au développement parallèle et harmonieux de leurs projets.
- Il **rend des comptes au chef de département**, qui dirige soit une zone géographique plus large, continentale comme *département Afrique*, soit un service comme *Département Opérations Internationales*.
- Demeurant au siège mais connaissant le terrain, sa situation est **charnière**. Il doit donc assurer la **bonne compréhension mutuelle** des équipes de terrain et de la direction du siège.
- Par cette situation clef, il a encore un rôle **transversal** dans la direction :
  - Garant de ses programmes, il les justifie auprès du service **Comptabilité**, et collabore à **l'élaboration des budgets**.
  - Avec le service **Communication**, il participe au **fundraising** et œuvre au développement du **réseau** de bailleurs de fonds.
  - Avec les **RH**, il participe au recrutement, formation et suivi des équipes sous sa responsabilité.